

ON dit que Pythagore trouva de façon très subtile la mesure du corps d'Hercule : car, étant donné que l'on savait que cet espace, dans lequel, tous les cinq ans, on célébrait les jeux Olympiques en Achaïe près d'Élide, devant le temple de Jupiter Olympien, avait été mesuré par Hercule et converti en un stade de six cent vingt-cinq pieds, de ses pieds à lui ; et que les autres stades, qui furent fondés par ses successeurs dans toute la Grèce, étaient même de six cent vingt-cinq pieds, mais malgré tout plus petits que le sien : Pythagore comprit aisément de combien le pied d'Hercule était plus grand que les autres pieds humains ; ainsi, ayant saisi la mesure du pied, il sut par là que le corps entier d'Hercule était d'une dimension supérieure à celle des autres hommes dans la même proportion que ce stade aux autres stades. Et vous donc, Messer Alfonso, pour la même raison, de cette petite partie du corps entier, vous pouvez clairement vous rendre compte, de combien la cour d'Urbino était plus grande que toutes les autres d'Italie, en considérant combien les jeux, organisés pour la récréation des esprits fatigués, sont supérieurs à ceux qui se pratiquent dans les autres cours italiennes. Et s'ils étaient tels, imaginez quelles pouvaient être les autres courageuses entreprises auxquelles s'attachaient et se consacraient totalement les esprits. Et de ceci, j'ose parler avec confiance et l'espérance d'être cru, ne louant pas des choses si antiques qu'il me soit permis de feindre, mais pouvant donner la preuve de ce dont je parle grâce au témoignage d'hommes dignes de foi,

qui sont toujours de ce monde, et ont vu, de leur yeux vu, la vie et les mœurs qui florirent jadis dans cette maison ; et je me tiens pour obligé, dans la mesure de mes moyens, de m'efforcer à tout prix de sauver d'un oubli mortel cette chère mémoire, et de la faire vivre par mes écrits dans l'esprit des générations futures. D'où peut-être, à l'avenir, il n'en manquera pas qui envieront notre siècle ; car il n'est personne qui ne lise les merveilleuses choses des Anciens sans concevoir meilleure opinion de ceux dont on écrit que ne pourraient, semble-t-il, exprimer ces livres, si divinement fussent-ils écrits. Ainsi, nous désirons que tous ceux qui, de leurs mains, toucheront le produit de la peine que nous avons prise – si tant est qu'elle soit digne de tant d'égards au point de mériter d'être vue par nobles chevaliers et gentes dames –, présumeront et tiendront pour assuré que la Cour d'Urbino a été plus excellente et peuplée d'hommes plus singuliers que nous ne pouvons l'exprimer par écrit ; et s'il fut en nous autant d'éloquence qu'il y avait en eux de valeur, nous n'aurions besoin de nul autre témoignage pour faire en sorte que, à nos paroles, soit accordé le plus entier crédit par ceux-là mêmes qui ne l'ont point vue.

II

L'ASSEMBLÉE s'étant donc rendue, le jour suivant, à l'heure dite, à l'endroit habituel, et ayant pris place en silence, chacun tourna ses regards vers Messer Federico et Julien le Magnifique, en attendant de voir qui des deux donnerait le signal de la discussion. D'où

madame la Duchesse, un moment silencieuse, dit : Seigneur le Magnifique, chacun désire voir votre Dame bien pourvue ; et si vous ne nous la montrez de façon à faire apparaître ses beautés, nous penserons que vous en êtes jaloux. Le Magnifique répondit : Madame, si je la tenais pour belle, je la montrerais sans parure, de la façon dont Pâris voulut voir les trois déesses ; mais si ces dames, qui le savent faire, ne m'aident pas à la vêtir, je ne doute pas que, non seulement le Seigneur Gaspard et Frigio, mais tous les autres seigneurs auront beau jeu d'en dire du mal. Par conséquent, en attendant qu'on ait tranché sur son cas, peut-être sera-t-il mieux de la tenir cachée, et de voir ce qui reste à dire, par Messer Federico, du Courtisan, qui est sans doute bien plus beau que ne le peut être ma Dame. – Ce que je m'étais mis en tête [de dire], répondit Messer Federico, n'appartient pas tant au Courtisan qu'il ne se puisse laisser de côté sans dommage ; mais c'était là matière fort différente de ce dont nous avons débattu jusqu'ici. – Et qu'est-ce donc ? demanda madame la Duchesse. Messer Federico répondit : J'avais résolu, autant qu'il se pouvait, de fournir des éclaircissements sur ces ordres de chevalerie faits de toute antiquité sous diverses enseignes : comme est l'ordre de Saint-Michel dans la Maison de France ; celui de la Jarretière, connu sous le nom de Saint-Georges, dans la maison d'Angleterre ; la Toison d'Or dans celle de Bourgogne ; et à quelles conditions se confèrent ces dignités ; et comme en sont privés ceux qui le méritent ; d'où elles sont nées, qui en sont les fondateurs et à quelles fins les ont-ils créées. Car, même dans les grandes Cours, ces chevaliers en sont toujours honorés. Je pensais encore, si le temps

m'était donné, outre la diversité des coutumes en usage dans les Cours des princes chrétiens pour le service, les fêtes et le moyen de paraître dans les spectacles publics, dire quelque chose de la Cour du Grand Turc, et en particulier de celle du Soufi roi de Perse ; étant donné que, comme je l'ai entendu dire par des marchands qui ont longtemps résidé dans ce pays, les nobles y sont fort valeureux et de mœurs raffinées, et font usage, dans la conversation, le service des dames et toutes leurs conduites, de grande courtoisie et discrétion ; et quand ils font preuve, dans les armes, les jeux et les fêtes, de beaucoup de grandeur, de libéralité et de grâce, je me suis réjoui de connaître les règles de conduite qu'ils présentent le plus, et en quoi consistent leurs pompes, leurs habits et leurs armes ; en quoi ils sont différents de nous, et en quoi ressemblants ; quelle sorte d'entretien leurs dames poursuivent, et avec quelle modestie elles récompensent qui les sert en amour. Mais, à la vérité, il ne convient pas d'ouvrir cette discussion, étant donné qu'il y a bien autre chose à débattre, bien plus au fait de notre propos que tout ceci.

III

– BIEN au contraire, dit le Seigneur Gaspard, ceci et bien d'autres choses encore sont plus d'actualité que la formation de cette Dame de Cour ; attendu que les mêmes règles données pour le Courtisan peuvent encore s'appliquer à la Dame ; car elle aussi doit tenir compte des temps et des lieux et observer, pour autant que le peut sa faiblesse, tous les autres principes dont

il a été longuement débattu à propos du Courtisan. Et donc, au lieu de ceci, il ne serait peut-être pas mauvais d'enseigner quelque particularité parmi celles qui ont trait au service de la personne du Prince, car il importe aussi que le Courtisan les connaisse et s'en acquitte avec grâce ; ou de parler de la conduite à tenir dans les exercices du corps, comme chevaucher, faire le maniement d'armes, lutter et dire en quoi consistent les difficultés de ces opérations. La Duchesse dit alors en riant : Les Seigneurs n'ont pas à leur service un aussi excellent Courtisan que cestuy ; quant aux exercices du corps nécessitant force et adresse, nous laisserons à notre Pietro Monte le soin de les enseigner lorsque l'occasion propice s'en présentera ; parce qu'à présent, le Magnifique ne doit pas parler d'autre chose que de cette Dame, dont il me semble que vous commencez à avoir peur et voudriez donc nous faire changer de sujet. Il Frigio répondit : Il est sûr que parler maintenant de femmes est peu pertinent et hors de propos, alors qu'il reste énormément de choses à dire du Courtisan ; car il ne faut pas mélanger les genres. – Vous êtes tout à fait dans l'erreur, répondit Messer Cesare Gonzaga ; parce qu'il n'est point de Cour, si grande soit-elle, qui puisse avoir d'ornement, de splendeur et de joie sans les femmes, et qu'il n'est point de Courtisan gracieux, plaisant et hardi, et de bonne conduite en la chevalerie, s'il n'y est incité par le voisinage, l'amour et le plaisir des femmes ; de sorte que la discussion autour du Courtisan est toujours très imparfaite si les femmes, en y intervenant, ne lui communiquent cette grâce qui contribue à la perfection et à l'ornement de l'art de Cour.

Le Seigneur Ottaviano se mit à rire : Et que voilà un peu de cet appât qui rend les hommes fous.

IV

LE seigneur Magnifique, se tournant vers madame la Duchesse, dit alors : Madame, puisqu'il vous plaît ainsi, je dirai ce qui me vient à l'esprit, tout en redoutant fortement de déplaire ; et ce me serait sûrement moins de peine, de former une Dame qui mériterait d'être la Reine de l'univers, qu'une parfaite Dame de Cour : car, de celle-ci, je ne saurais d'où tirer le modèle ; alors que de la Reine, je n'aurais nul besoin d'aller bien loin, et il me suffirait d'imaginer les divines qualités d'une dame que je connais et, en la contemplant, de diriger toutes mes pensées à expliquer clairement en paroles ce que beaucoup voient de leurs yeux ; et si je ne pouvais rien faire d'autre, en me bornant à la nommer, j'aurais rempli mes obligations. – Madame la Duchesse dit alors : N'outrepassez point les limites du débat, mais tenez-vous à l'ordre du jour et formez la Dame de Cour, afin que cette noble Dame dont vous parlez ait à sa disposition quelqu'un qui puisse dignement la servir. Le Magnifique reprit : Je vais donc, madame, afin que l'on voie que vos injonctions peuvent me pousser à tenter d'accomplir ce qu'encore je ne sais faire, dire de cette excellente Dame comment je la voudrais : et une fois que je l'aurais formée à ma façon, ne pouvant plus avoir sa pareille, je la tiendrais pour mienne à la façon de Pygmalion. Et puisque le Seigneur Gaspard a dit que les mêmes règles édictées pour le Courtisan

doivent également s'appliquer à la Dame de Cour, je suis d'un avis différent ; car, bien que certaines qualités leur soient communes, et nécessaires à l'homme comme à la femme, il en est d'autres qui conviennent mieux à la femme qu'à l'homme, et quelques-unes convenant à l'homme mais devant rester étrangères à la femme. Et je dis les mêmes choses des exercices du corps ; mais il me semble surtout que, dans les manières, paroles, gestes et déportements, la femme doit être très différente de l'homme ; car, comme à celui-ci convient de faire preuve d'une certaine virilité solide et ferme, il sied à la femme d'avoir une tendresse délicate, une façon de douceur féminine dans ses manières et dans chaque geste, qui, dans la démarche, la tenue et les choses qu'il faut dire, la fasse toujours paraître femme sans analogie avec l'homme. En ajoutant cette admonition aux règles que ces messieurs ont enseignées au Courtisan, je considère qu'il en est beaucoup dont la Dame peut se servir, se parant ainsi des meilleurs principes, comme dit le Seigneur Gaspard ; car, de bien des vertus de l'âme, j'estime qu'elles sont aussi nécessaires à la femme qu'à l'homme : la noblesse, fuir toute affectation, mettre une grâce naturelle dans tous ses gestes, être de bonnes mœurs, ingénieuse, prudente, ni superbe, ni envieuse, non médisante ni vaine, non agressive ni sottise, sachant se concilier la grâce de sa maîtresse et de tous les autres, bien faire et avec grâce les exercices qui conviennent aux femmes. Il me semble bien que la beauté, chez elle, soit plus nécessaire que chez le Courtisan ; car, à la vérité, il manque beaucoup à la femme lorsque lui manque la beauté. Elle doit, de surcroît, être plus circonspecte et se soucier davantage

de ne point donner prise à la médisance, et faire en sorte que, non seulement elle ne soit pas inculpée de faute, mais encore de soupçon, car la femme dispose de moins de moyens que l'homme pour se défendre contre la calomnie. Mais puisque le comte Ludovic a expliqué par le menu la principale vocation du Courtisan, et voulu que ce soit le métier des armes, il me semble opportun de dire quelle peut être, à mon avis, celle de la Dame de Cour; et lorsque j'aurai satisfait à cette tâche, j'estimerai m'être acquitté de la majeure partie de ma dette.

V

LAISSANT donc de côté ces vertus de l'âme qu'elle doit avoir en commun avec le Courtisan, telles que la prudence, la magnanimité, la continence et bien d'autres; de même, ces dispositions qui s'appliquent à toutes les femmes, comme d'être bonnes et discrètes, savoir gérer les biens de son mari, sa maison et les enfants si elle est mariée, et toutes ces aptitudes que l'on attend d'une bonne mère de famille; je dis que, à celle qui vit à la Cour, me semble convenir par-dessus tout un caractère plaisamment affable, grâce auquel elle saura s'entretenir de bonne façon avec toute sorte d'hommes par un discours courtois et honnête, adapté au moment et au lieu, et à la qualité de la personne à qui elle parlera, l'accompagnant d'un maintien calme et modeste, et cette honnêteté qui toujours doit dicter l'ensemble de ses actions, une vivacité d'esprit toujours en éveil, la montrant étrangère à toute vulgarité; mais avec cette

sorte de bonté, qui apparaisse non moins pudique, prudente et humaine que plaisante, spirituelle et discrète; il lui faut donc se tenir dans un juste milieu difficile, comme composé d'éléments contradictoires, et aller jusqu'à des limites précises qu'il ne faut point outrepasser. Cette Dame ne doit donc pas, afin de se faire estimer bonne et honnête, être guindée et afficher sa haine et de la société et des discours un peu lestes auxquels elle voudrait se soustraire; parce que alors on pourrait aisément penser qu'elle feindrait d'être austère afin de cacher cette part de soi que d'autres pourraient surprendre. Cette sauvagerie est toujours détestable. Elle ne doit pourtant pas, voulant se montrer libre et aimable, prononcer des paroles déshonnêtes ni faire preuve d'une familiarité débridée et sans retenue, et de manières à faire croire d'elle-même ce qu'elle n'est pas; mais, à entendre pareils propos, elle doit écouter avec une rougeur modeste et quelque confusion.

De même, se garder d'une erreur dans laquelle j'en ai vu tomber beaucoup: à savoir, dire, et écouter volontiers qui dit, du mal d'autres femmes; parce que celles qui, en entendant raconter des comportements déshonnêtes d'autres femmes, s'en émeuvent et se montrent incrédules, estimant presque monstrueux qu'une femme puisse être impudique, donnent à penser que, du moment que ce défaut leur paraît tellement énorme, elles n'y cèdent point; mais celles qui vont toujours se mêler des amours des autres et les colportent en détail et avec tant de plaisir, il semble qu'elles les envient, et désirent que tout le monde le sache, afin que la même chose ne leur soit attribuée par erreur; et de rire, et de faire des mines, qui témoignent

de la satisfaction qu'elles y trouvent. Il résulte de là que les hommes, bien qu'ils semblent les écouter volontiers, conçoivent le plus souvent mauvaise opinion d'elles et les traitent avec peu d'égards; et il leur paraît, par ces manières, qu'elles les invitent à pousser leurs avantages, et souvent ils passent les bornes, ce qui fait subir aux femmes une infamie bien méritée; et pour finir, ils ont pour elles si peu d'estime qu'ils se moquent de leur commerce, mais les prennent en grippe; alors qu'au contraire, il n'est pas d'homme si dévoyé et insolent qui n'ait quelque révérence pour celles qui ont la réputation d'être bonnes et honnêtes; car cette gravité tempérée de savoir et de bonté est comme un bouclier contre l'insolence et la grossièreté des hommes présomptueux: d'où l'on voit qu'un mot, un sourire, un geste bienveillant, si minime soit-il, venant d'une honnête femme, est plus goûté de chacun que toutes les démonstrations et les caresses de celles qui, dénuées de réserve, montrent peu de pudeur; et même si elles ne sont pas impudiques, par ces rires lascifs, ces bavardages, cette insolence et ces manières osées, elles donnent l'impression de l'être.

VI

ET parce que les paroles qui ne recouvrent nul sujet de quelque importance sont vaines et puériles, il faut que la Dame de Cour, outre savoir juger de la qualité de celui avec qui elle parle, afin de l'entretenir dignement, ait connaissance de bien des choses; et sache, en conversant, choisir celles qui conviennent à la condition

de celui à qui elle s'adresse, et fasse attention de ne pas dire sans le vouloir des paroles qui puissent l'offenser. Qu'elle se garde, en faisant importunément son propre éloge, ou en étant trop prolix, d'engendrer de l'ennui. Et qu'elle n'aille pas mêler dans un discours plaisant et comique des choses sérieuses, ni dans les choses sérieuses des facéties et des pantalonnades. Qu'elle ne feigne pas, de façon inepte, de savoir ce qu'elle ne sait pas, mais cherche à mettre modestement en valeur ce qu'elle sait, en évitant, comme on l'a dit, en toutes choses l'affectation. De cette façon, elle sera parée de bonne renommée et fera avec grâce les exercices du corps qui conviennent à une femme; et sa conversation sera riche, pleine de prudence, d'honnêteté et de charme; ainsi sera-t-elle non seulement aimée, mais respectée de tout le monde; et digne peut-être de soutenir la comparaison avec le grand Courtisan, tant dans les dispositions de l'esprit que dans celles du corps.

VII

AYANT jusqu'alors parlé, le Magnifique se tut et sembla se recueillir, comme s'il avait mis fin à son discours. Le Seigneur Gaspard dit alors:

– Vous avez vraiment, Seigneur Magnifique, comblé votre Dame de dons et l'avez faite excellemment accomplie; néanmoins, il me semble que vous vous en êtes tenu aux généralités, et avez énuméré en elle des choses si grandes que vous avez eu, je crois, honte d'en parler plus clairement; et vous les avez bien plutôt désirées qu'enseignées, à la façon de ceux qui aspirent à choses